



Centre féministe
de Réflexions et d'Actions
Sur le racisme envers les Noirs.es

ANALYSE 3

La dimension intersectionnelle des mouvements de lutte antidiscriminatoires

Nina Perruchet¹

Mots-clés : Féminisme, Anti-Racisme et Anti-Validisme

Les luttes féministes, anti-racistes et anti-validistes, bien qu'elles soient différentes par nature, se rejoignent sur de multiples aspects. Au centre de ces derniers, la lutte contre des discriminations économiques, sociales et politiques, traduisant la domination d'un groupe social sur un autre : la domination patriarcale pour l'une, la domination blanche pour l'autre, et la domination validiste pour la troisième.

Il semble alors nécessaire de s'interroger sur la convergence de ces luttes dans leur dénonciation d'un ordre de domination imposé, et leur combat pour questionner, critiquer et renverser ces règles imposées. Plus largement, l'ensemble des mouvements de lutte, anti-patriarcaux, anti-capitalistes, anti-racistes, anti-validistes, etc, possèdent de nombreux points communs et de convergence, malgré leurs différences historiques, sociales et politiques. Dans le cadre de cette analyse, plus que la convergence, c'est la dimension intersectionnelle entre Féminisme, Anti-Racisme et Anti-Validisme qui nous intéresse. Il a été décidé de s'intéresser à ces trois mouvements de lutte dans cette analyse, bien que l'intersectionnalité englobe beaucoup plus que féminisme, anti-racisme et anti-validisme.

L'intersectionnalité a été théorisée par Kimberlé Williams Crenshaw en 1989, afin de viser spécifiquement l'intersection entre le sexisme et le racisme subis par les femmes afro-américaines. Ainsi, parler d'intersectionnalité lorsqu'on parle des luttes revient à s'intéresser à l'aspect non pas seulement cumulatif, qui sous-entend une séparation

¹ Membre de Bamko.

des différentes dominations et oppressions subies, mais bien intersectionnel des discriminations, qui sont liées entre elles et interdépendantes.

Les femmes, les personnes racisées et les personnes handicapées² représentent trois catégories de personnes subissant des discriminations différentes, mais dont les processus de mise en œuvre semblent similaires. Ainsi, l'invisibilisation de ces catégories de la population, les discriminations qu'elles subissent, les manières dont elles sont opprimées, ainsi que leur sexualisation, mènent à s'interroger quant à leur aspect intersectionnel. Dès lors, les discriminations intersectionnelles subies par une part de la population implique une intersectionnalité de fait dans la lutte contre ces dernières.

Dans le cadre de cette analyse, 3 entretiens ont été menés : deux avec des femmes racisées valides, un avec une femme non-racisée porteuse de handicap.

a. Des catégories de la population invisibilisées et discriminées

Femmes, personnes handicapées et personnes racisées ont pour point commun d'être, dans l'espace public, invisibilisées et cibles de discriminations normalisées à différents niveaux.

En effet, si l'invisibilisation, l'oppression et les discriminations subies varient en fonction des personnes, le fait est que celles appartenant à au moins une de ces trois catégories de la population en subissent. Une personne se définissant comme étant une femme racisée souffrira, de fait, de plus de discrimination qu'une femme non-racisée. De même pour une femme racisée handicapée, en comparaison à un homme racisé handicapé, par exemple.

Pour illustrer ces propos, il semble opportun de se pencher sur la question de la « norme » et de la normalité dans nos sociétés actuelles. Aujourd'hui, la norme est celle d'une société blanche, capitaliste, valide et patriarcale.

Il est intéressant d'aborder le modèle social du handicap³, qui, contrairement au modèle du handicap médical, établit une distinction entre déficience et handicap. La déficience est définie comme relevant du privé et de la science médicale, tandis que le handicap (disability), lui, est défini comme un phénomène essentiellement structurel dans lequel des désavantages et limitations d'activité sont imposés « par une organisation sociale qui ne tient pas ou peu compte des personnes vivant avec des déficiences ». Dans ce modèle, c'est donc la société qui produit le handicap, de par les désavantages, les limitations (barrières architecturales, économiques, sociales et culturelles) qui sont tout autant d'obstacles à la pleine participation des personnes vivant avec des déficiences. Un parallèle peut ici se faire avec les barrières économiques, sociales et culturelles à l'égale participation des hommes et des femmes aux sphères politico-économiques ; tout comme ces mêmes barrières, sous

² Il a été volontairement choisi ici de ne pas définir les statuts de « femmes », « personnes racisées » et « personnes handicapées », dans le but d'inclure toute personne se considérant comme telle.

³ « Les théories féministes anglosaxonnes du handicap », Cartographie des Feminist Disability Studies, Dominique Masson, Dans Travail, genre et sociétés 2022/2 (n° 48), pages 89 à 109

d'autres aspects, constituent des obstacles à l'égalité de traitement et de reconnaissance entre personnes racisées et personnes blanches.

« [Le corps professoral] m'a dit, en sachant que j'avais été opérée quelques jours avant mon examen, [...] « mais enfin, il n'y a pas de preuve que tu te sois faite opérée [...] et en plus de ça [...] tu es tout le temps absente pour pas grand-chose. Être une femme, ce n'est peut-être pas facile, mais il ne faut pas en faire des tonnes non plus » », Muriel, femme non-racisée atteinte d'endométriose.

Les théoriciennes et théoriciens poststructuralistes et postmodernes vont encore plus loin dans le rôle que joue la société dans la discrimination des personnes handicapées, notamment en abandonnant la distinction entre déficience et handicap pour se concentrer sur la déconstruction des dualismes normal-anormal, valide-handicapé, Soi-Autre.

Les sphères éducative et professionnelle illustrent à quel point les normes visant à invisibiliser et discriminer certaines catégories de la population sont enracinées dans la société. En effet, Nicole Mosconi, Anne Revillard, Françoise Vouillot⁴ démontrent le rôle joué par le système éducatif, notamment sur le plan des différences entre filles et garçons. Elles écrivent que la marginalisation constatée des femmes handicapées sur le marché du travail résulte par ailleurs du risque accru de survenue d'un handicap à l'âge adulte chez les personnes les plus précaires socio-économiquement, qu'il s'agisse de handicaps liés à l'activité professionnelle (les métiers les moins qualifiés et les plus précaires sont aussi les plus producteurs de handicaps) ou non (du fait des risques accrus de difficultés de santé en lien avec la précarité socio-économique).

Il est alors intéressant de souligner que cet effet handicapant des situations de précarité et des mauvaises conditions de travail a été plus étudié par la sociologie du genre, notamment par des recherches sur la pénibilité au travail qui, bien qu'elles ne s'inscrivent pas dans le champ de la sociologie du handicap, fournissent des éléments éclairants quant à la production de certaines situations de handicap en lien avec des dynamiques de genre, mettant en avant l'intersectionnalité entre genre et handicap. Pour autant, l'articulation entre genre et handicap dans les dynamiques de marginalisation vis-à-vis de l'emploi et au sein des milieux de travail reste sous-étudiée, puisque les données quantitatives publiées relatives à l'emploi des personnes handicapées ne sont encore que trop rarement ventilées selon le sexe, et les analyses qualitatives des dynamiques spécifiques de marginalisation des femmes handicapées sur le marché du travail font tout autant défaut.

b. Le thème de la sexualisation des corps

Les femmes, les personnes racisées et les personnes handicapées sont victimes, de manière différente, d'une objectivation et d'une sexualisation de leurs corps.

⁴ « Handicap, genre et travail », Nicole Mosconi, Anne Revillard, Françoise Vouillot, Dans Travail, genre et sociétés 2022/2 (n° 48), pages 27 à 34

En effet, le corps des femmes est bien souvent perçu par le prisme de la sexualité : qu'elle soit trop ou pas assez vêtue, maquillée, que sa morphologie soit jugée « sexy » ou bien repoussante, le corps de la femme est, dans la société, objet sexuel.

« On se promenait avec des copines dans la rue, et on s'est fait sifflées toute la nuit. Et c'est quand c'est le copain d'une pote qui nous a rejoint que ça a calmé tout le monde. Et en fait, tout le monde le respecte, alors que nous on a reçu aucun respect en tant que femmes », Corinne, femme racisée valide.

Ce prisme est d'autant plus accentué lorsqu'il s'agit de femmes racisées, accompagné de stéréotypes et clichés : les femmes noires perçues comme étant « sauvages », les femmes asiatiques comme dociles et timides, les femmes latino-américaines comme aguicheuses et dangereuses, etc.

« En tant que personne noire, c'est comme si [les autres] avaient l'autorisation de faire ce qu'ils veulent sur ton corps, sur tes cheveux, de faire ce qu'ils veulent. [...] On te fait sentir que tu n'es pas dans la norme [...] », Corinne, femme racisée valide.

« Il y a tout un imaginaire, par exemple en soirée des gens en soirée qui viennent te voir pour te dire « oh je sais que toi tu dois être une tigresse au lit », « mais oui mais les noires vous êtes des chaudasses » », Corinne, femme racisée valide.

D'un autre côté, les femmes, et plus globalement les personnes handicapées semblent quant à elles être perçues comme n'ayant pas de sexualité, elles ne peuvent être pensées comme des individus actifs sexuellement, qui ont des désirs et peuvent provoquer du désir chez autrui. Dans une étude de l'ASPH sur les femmes en situation de handicap⁵, Maï Paulus souligne qu'un autre stéréotype émanant de la société validiste repose sur l'idée que « les personnes en situation de handicap moteur, intellectuel ou autre, n'auraient pas de vie sexuelle et amoureuse, n'auraient pas de désir, ne pourraient pas penser qu'il est important d'avoir du plaisir sexuel, bref, ne seraient pas sexuées. Plus particulièrement, les femmes en situation de handicap sont « niées dans leur état de sujet et partenaire désirante et désirable par les normes patriarcales de la désirabilité — le male gaze (regard masculin) — posées sur les femmes, qui considèrent le handicap comme un motif de dégoût sexuel » ». Cette violence imposée aux personnes – aux femmes – en situation de handicap, par la considération de leurs corps, ne reflète que trop bien comment les normes de nos sociétés peuvent elles-mêmes être violentes, et que leur normalité nourrit cette violence envers les personnes discriminées.

Comme Dominique Masson⁶ le souligne, « leur confrontation avec un corps hors normes envoie un message encore plus puissant aux femmes handicapées qui proclame l'impossibilité pour elles d'être désirables et, par voie de conséquence, d'être sujets de désir et de plaisir », là où les corps des autres femmes peuvent être hypersexualisés sans leur consentement.

⁵ Femmes en situation de handicap une double discrimination violente, Etude de l'ASPH par Maï Paulus, Décembre 2020 : [etude ASPH 2020 - femme et handicap : une double discrimination violente \(esenca.be\)](https://www.esenca.be/fr/etude-asph-2020-femme-et-handicap-une-double-discrimination-violente)

⁶ « Les théories féministes anglosaxonnes du handicap », Cartographie des Feminist Disability Studies, Dominique Masson, Dans Travail, genre et sociétés 2022/2 (n° 48), pages 89 à 109

c. L'intersectionnalité nécessaire dans la lutte

Si les oppressions, discriminations, interdictions imposées aux personnes concernées par le sexisme, le racisme et le validisme peuvent être différentes, une brève revue des thèmes communs qui touchent ces mêmes personnes mène à considérer la nécessaire intersectionnalité dans les luttes féministes, anti-racistes et anti-validistes.

Le travail de Nirmala Erevelles⁷ est, en ce sens, très intéressant.

En effet, l'auteure revisite d'abord l'histoire de la traite des esclaves. Elle montre notamment comment la rencontre entre Européens et Africains et la présentation de ces derniers par les Européens comme physiquement monstrueux, faibles d'esprits, ou dégénérés (en d'autres mots selon Dominique Masson, déficients, handicapés⁸) est utilisée pour justifier leur marchandise dans le commerce triangulaire.

Erevelles démontre également le caractère mutuellement constitutif de la « race » et du handicap : « [C]'est précisément au moment historique où une classe d'êtres humains est transformée en cargo pour être transportée au Nouveau Monde » que les corps noirs « deviennent à la fois racialisés et handicapés ». Cet « handicapement » des corps racialisés s'inscrit, avec toute la violence structurelle de l'esclavage, dans les chaires maltraitées et mutilées, ainsi que dans le traumatisme profond que la terreur produit sur les esprits. Nirmala Erevelles fait également intervenir dans l'équation le genre et la sexualité : d'abord dégénérés comme bêtes de somme génériques, également soumis au fouet, les corps des femmes esclaves sont re-générés avec l'abolition de la traite maritime, alors qu'ils se voient transformés en moyens de reproduction de la force de travail esclave⁹. Son analyse et son travail attestent ainsi de l'indissociabilité de la race, du handicap, du genre et de la sexualité.

« Mes parents [...] me disaient toujours, « pour le même travail, [tu seras] comptée la moitié en moins », donc c'est comme si on démarrait en étant déjà la moitié d'une personne en termes de valeur, donc il fallait de toute façon compenser pour être vue à la bonne hauteur, enfin « à la bonne hauteur », à une hauteur décente on va dire, et donc [...] je me disais que c'est normal de ne pas être respectée et c'est normal de ne pas être vue à ma juste valeur, parce que ça fait partie de la société. C'est pas quelque chose que je peux changer, c'est quelque chose que je dois subir », Charline, femme racisée valide.

Dès lors, il s'agit, dans les différents mouvements militants, de promouvoir l'intersectionnalité des luttes. Se pose alors la question de la remise en cause de certains « dogmes » militants dominants. Par exemple, les féministes appartenant à des groupes racisés ou subalternes insistent sur trois points qui rendent parfois difficile l'entente avec les féministes des groupes raciaux dominants (« blancs » en Europe et en Amérique du Nord), puisqu'elles refusent de séparer la lutte féministe de la lutte antiraciste, car le sexisme et le racisme constituent ensemble et de façon

⁷ Disability and Difference in Global Contexts: Enabling a Transformative Body Politic (New York: Palgrave Macmillan, 2011)

⁸ « Les théories féministes anglosaxonnes du handicap », Cartographie des Feminist Disability Studies, Dominique Masson, Dans Travail, genre et sociétés 2022/2 (n° 48), pages 89 à 109

⁹ ibid

indissociable leur oppression de femmes racisées. De même, elles refusent de renier les solidarités objectives et subjectives qui les lient aux hommes de leur groupe, racisés eux aussi, et contestent l'idée que « leur culture » est nécessairement plus sexiste que celle du groupe dominant, et qu'elles sont nécessairement « plus opprimées » que les femmes appartenant à ce groupe¹⁰.

« En fait, [dans les milieux féministes], on n'a pas les mêmes bases. C'est des endroits où tu entends des femmes qui parlent, et t'es là « mais en fait non c'est pas nécessairement ce qui me parle à moi ». C'est des gens qui parlent d'un milieu aisé, un milieu blanc et du coup quand t'es une femme noire et que tu veux parler de [ton expérience] on te dit que tu t'éloignes du sujet. Mais en fait, non, on n'est pas en train de s'éloigner du sujet, faut qu'on comprenne que c'est des institutions capitalistes, mais là [on te dit que] tu vas trop loin, et on se dit « OK donc on est toutes les 2 féministes, mais je vais juste accepter les sujets qui te touchent et me touchent, mais toi tu vas pas accepter en fait les sujets qui moi me touchent » », Corinne, femme racisée valide.

Par ailleurs, il est intéressant de prendre l'exemple des femmes vivant dans les « quartiers et banlieues » pour illustrer l'intersectionnalité des oppressions subies : en tant que femmes, le patriarcat n'est pas le seul système qui les opprime : elles sont en effet aussi opprimées par le racisme, de par leur couleur de peau, leur origine, etc. Les oppressions ne s'ajoutent pas les unes aux autres de façon mécanique, successive dans le temps et dans l'espace. Ici, les deux systèmes d'oppression coexistent dans le même temps et dans le même espace pour les personnes concernées, se combinant et s'alimentant mutuellement.

Selon une étude de l'ESENCA (anciennement ASPH) qui date de 2020, en Belgique, dans le domaine de l'emploi, les femmes en situation de handicap sont moins représentées que les hommes, qu'ils soient valides ou en situation de handicap. Dans le monde, le taux d'emploi des hommes en situation de handicap est de 52,8 %, alors que celui des femmes tombe à 19,6 % selon l'enquête sur la santé mondiale (OMS, 2011). Le taux d'emploi des femmes en situation de handicap est également inférieur à celui des femmes sans handicap. Enfin, ce sont les femmes en situation de handicap racisées ou immigrantes qui ont le plus faible taux d'emploi (Masson, 2013)¹¹.

« Il faudrait rendre le sujet [de l'endométriose] moins tabou. Il devrait il y avoir beaucoup plus de sensibilisation du point de vue global [...]. On parle beaucoup de maladies handicapantes, mais [...] il faut dire que ça [l'endométriose] existe, vraiment sensibiliser les gens et [leur] dire « ce que vous banalisez, en fait ce n'est pas si anodin » », Muriel, femme non racisée atteinte d'endométriose.

Il est à noter que ces « combinaisons » d'oppressions et de discrimination ne ressemblent ni à une oppression patriarcale « spécifique », ni à une oppression raciste « spécifique », ni à une oppression validiste « spécifique », etc. La question qui se pose alors est la suivante : Existe-t-il des oppressions « spécifique » ? Comme le souligne Dominique Masson, « si une femme ne souffre que du sexisme, cela veut dire qu'elle

¹⁰ « Handicaps invisibles et discriminations », Sous la direction d'Anastasia Meidani, Dans Les cahiers de la LCD 2022/HS2 (Hors-série N° 2), pages 87 à 91

¹¹ [etude ASPH 2020 - femme et handicap : une double discrimination violente \(esenca.be\)](https://www.esenca.be/etude-2020-femme-et-handicap-une-double-discrimination-violente)

n'appartient par ailleurs qu'à des catégories dominantes du point de vue des autres critères de hiérarchisation que sont la race, la nationalité, la classe, l'âge, la pratique sexuelle, etc. De même si une personne racisée ne souffre que du racisme, cela implique qu'elle n'appartient qu'à des catégories dominantes sur les autres dimensions, et en particulier au groupe de genre dominant. En d'autres termes, la victime prototypique du racisme serait un homme, ce qui paraît aussi absurde que de penser, selon la logique du raisonnement avancé plus haut, que la victime prototypique du sexisme serait une femme blanche. »¹²

« Il y avait une manifestation contre le racisme qui tombait en même temps qu'une manifestation pour les droits des femmes, et donc et moi je suis là entre les 2, je voulais aller aux deux mais c'est impossible car ça tombe en même temps. J'étais avec une copine, et on a été amenées à se poser la question et dire « mais est-ce que on est plus discriminées en tant que femmes ou en tant que personnes noires ? » Et j'avais besoin de choisir, et on a commencé à cocher les différentes violences qu'on a subies en tant que femmes, en tant que personnes noires et en tant que femmes noires », Corinne, femme racisée valide.

Ainsi, s'il apparaît évident que le féminisme, l'anti-racisme et l'anti-validisme partagent des aspects intersectionnels dans leurs luttes antidiscriminatoires, il semble néanmoins qu'au sein de chaque mouvement, l'invisibilisation et les discriminations demeurent. En effet, l'étude ASPH de 2020 souligne que « le validisme est aussi présent au sein des mouvements sociaux et militants, alors que l'on pourrait s'attendre à ce qu'ils soient plus inclusifs. Par exemple, il est difficile, pour certaines femmes en situation de handicap, de se reconnaître et d'être pleinement associées à certains mouvements féministes ou alternatifs »¹³. Par ailleurs, dans les milieux féministes, différents systèmes d'oppression subsistent, dont celui fondé sur les capacités humaines (physiques, sensorielles, cognitives ou psychiques), qui donne aux majoritaires « valides » le privilège de ne pas subir l'oppression qui y est attachée¹⁴. Dans l'épisode « Féminismes pour toutes » du podcast « Kiffe ta Race »¹⁵, Grace Ly et Rokhaya Diallo échangent avec la politologue Françoise Vergès sur le féminisme français, et opèrent une critique du « féminisme universel ». Elles soulignent comment islamophobie et négrophobie persistent dans les mouvements féministes français (sujets du hijab, burkini ou plus récemment l'abaya). La discussion sort du référentiel européocentré, et tend vers un féminisme décolonial, qui est d'ailleurs le titre d'un essai de Vergès¹⁶. Elle y cherche à identifier les premières victimes du « capitalisme

¹² « Les théories féministes anglosaxonnes du handicap », Cartographie des Feminist Disability Studies, Dominique Masson, Dans Travail, genre et sociétés 2022/2 (n° 48), pages 89 à 109

¹³ [étude ASPH 2020 - femme et handicap : une double discrimination violente \(esenca.be\)](#)

¹⁴ « Les théories féministes anglosaxonnes du handicap », Cartographie des Feminist Disability Studies, Dominique Masson, Dans Travail, genre et sociétés 2022/2 (n° 48), pages 89 à 109

¹⁵ [Féminismes pour toutes - Kiffe ta race - Binge Audio](#)

¹⁶ Un féminisme décolonial, La Fabrique éditions, 208 p., février 2019

racial», en sortant des logiques plutôt cloisonnées du féminisme dominant d'une part, et de l'anti-racisme d'autre part.

Selon bell hooks, l'idée de sororité implique une solidarité qui ne naît pas simplement de la prise de conscience d'une position objective commune : « Elle ne se dérive pas d'une condition partagée, elle ne requiert pas de convenir simplement d'une communauté d'intérêt qui serait pour ainsi dire posée là. Il s'agit de transformation à opérer, de cause à constituer »¹⁷.

Dès lors, plusieurs pistes pour un plaidoyer intersectionnel peuvent être creusées.

Tout d'abord, Il s'agit de ne pas essentialiser les personnes membres d'un groupe « visible » : lorsque l'on souhaite par exemple étudier l'intersectionnalité dans le champ du handicap, les « personnes en situation de handicap » ne sont pas à considérer comme un groupe d'individus vivant les mêmes réalités, les mêmes expériences et ayant les mêmes besoins. En effet, chaque individu en situation de handicap (chaque handicap étant différent) constitue un être humain aux multiples catégories identitaires¹⁸.

Intégrer dans les différents mouvements militants l'intersectionnalité des luttes, par le biais de discussions, débats, conférences, formations, semble également plus que nécessaire. La constitution de mouvements se réclamant de l'intersectionnalité semble de plus en plus fréquente, en atteste le mouvement «Surviving Race », né aux Etats-Unis et dont l'objectif est notamment d'explorer les intersections entre la race et le handicap dans le mouvement des droits humains.

Enfin, l'axe qui semble le plus important concerne l'éducation. Lutter pour un plaidoyer intersectionnel ne peut se faire sans éducation au racisme, au sexisme, au validisme, à l'homophobie, à l'antisémitisme, etc. Repenser à la fois les programmes scolaires, afin notamment de les rendre plus inclusifs, féministes, décoloniaux, mais aussi afin d'inviter les enfants à s'exprimer, à prendre du recul sur la société actuelle, est primordial.

« Il faudrait qu'on enseigne un peu plus l'histoire [coloniale], qu'on soit un peu plus objectifs dans cette façon d'enseigner l'histoire, dont l'histoire coloniale, et que les gens aussi acceptent [...] et comprennent que nous sommes dans une société où chaque personne a des pensées discriminantes, que ce soit envers les personnes gays, les personnes handicapées, etc, et penser après à se remettre en question, accepter qu'on est en constante construction. [...] Pour moi, l'éducation, c'est la première chose à faire, que ce soit à l'école ou dans les médias [...], et pour moi les gens ne sont pas prêts à renverser les murs entre lesquels ils se sont construits », Corinne, femme racisée valide.

Ces changements institutionnels demandent du temps et une conscience plus généralisée qu'elle n'est aujourd'hui de la société discriminatoire dans lesquelles nous évoluons. Si des associations, des mouvements de luttes et des militants se battent déjà pour que ces changements s'opèrent, il semble essentiel d'accélérer la

¹⁷ bell hooks et le politique. La lutte, la souffrance et l'amour, Estelle Ferrarese, Dans Cahiers du Genre 2012/1 (n° 52), pages 219 à 240

¹⁸ étude ASPH 2020 - femme et handicap : une double discrimination violente (esenca.be)

tendance, notamment pour permettre aux générations futures d'aller encore plus loin.

« Quand je vois des histoires comme celles du petit Mathis¹⁹, qui a été qui a bloqué au sol par la police, je me dis qu'en fait ça n'a pas changé. Parce que si réellement vous voyez les enfants noirs comme des enfants et pas comme des menaces noires, il n'y aurait pas eu cet appel à la police. Et je n'ai jamais entendu la police être appelée pour un enfant blanc de 9 ans qui pique une colère, j'ai déjà entendu plein de possibilités qui ont été pensées, j'ai déjà vu des enfants qui avaient des réactions hyper violentes, mais on a toujours voulu protéger l'enfant qui est à l'intérieur. Et moi, ce qui me fait mal c'est que, l'enfant noir, et ben il n'y a aucune volonté de le protéger. Donc, pour les enfants ça me fait mal au cœur de voir que les choses n'évoluent pas à suffisamment rapidement à mon goût », Charline, femme racisée valide.

Pour citer cette analyse

La dimension intersectionnelle des mouvements de lutte antidiscriminatoires
Nina Perruchet (Déc. 2023). Analyse n°3, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl,
Bruxelles.

*Cette analyse de Bamko asbl est soutenue par une reconnaissance
en Education Permanente (Fédération Wallonie-Bruxelles).*

*C'est l'aboutissement de l'expertise préalable de l'auteure ainsi que des
discussions au sein des groupes de travail et d'autres activités de l'association.*

¹⁹ Le 5 septembre 2023, à l'école primaire d'Enseignement spécialisé de Nalinnes en Belgique, Mathis, 9 ans, a été plaqué au sol par un policier. Selon la direction de l'école de Nalinnes, le jeune garçon serait devenu « incontrôlable » après avoir reçu des insultes racistes de la part d'un élève. Voir aussi : [Carte blanche : Mathis, un enfant de 9 ans plaqué au sol par un policier ! Du racisme et de la négrophobie - L-Post \(lpost.be\)](#)